

Filles et garçons face à l'orientation

Si, en fin de troisième, l'orientation plus fréquente des filles vers le second cycle général ou technologique s'explique par leur meilleure réussite scolaire, leurs vœux divergent nettement de ceux des garçons en fin de seconde.

Quelles que soient leur appartenance sociale ou leur réussite scolaire, elles optent moins souvent pour une première scientifique. De même, en première technologique comme en BEP, les sections industrielles restent le domaine réservé des garçons, alors que les filles rejoignent en majorité les sections tertiaires. Ces choix d'orientation sont le plus souvent entérinés par les conseils de classe qui, à partir du moment où l'élève présente un niveau scolaire suffisant, valent leur décision sur le vœu des familles. De telles différences expliquent, en partie seulement, celles que l'on retrouve dans l'enseignement supérieur. Si les filles se dirigent plus souvent vers des études longues à l'université, et les garçons vers une filière sélective, leurs choix correspondent aussi à des motivations spécifiques.

Dans le rapport à leur scolarité, les filles apparaissent souvent dans une position paradoxale. D'une part, elles réussissent en moyenne mieux que les garçons ; en particulier, elles redoublent moins et obtiennent plus souvent le baccalauréat. Mais d'autre part, au moment des grands choix d'orientation, elles s'engagent dans les filières les moins rentables professionnellement et perdent ainsi une partie du bénéfice de cette meilleure réussite scolaire. Cette situation s'observe dans l'enseignement général comme dans l'enseignement professionnel. On la retrouve, aussi, dans l'enseignement supérieur, où les filles optent majoritairement pour l'université et sont sous-représentées dans les filières les plus sélectives.

Comment cette situation se construit-elle tout au long de la scolarité ? Quels sont les principaux paliers d'orientation du système éducatif où le destin des filles se sépare de celui des garçons ? Quels sont les facteurs qui peuvent expliquer cette différence de comportement ? Cette étude tentera de répondre à ces questions en s'appuyant principalement sur deux panels d'élèves et d'étudiants que la Direction de la programmation et du développement du ministère de l'Éducation nationale suit dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur : le panel 1995 pour étudier l'orientation en fin de troisième et le panel 1989 pour analyser les choix d'orientation en fin de seconde et dans l'enseignement supérieur.

DES CHOIX D'ORIENTATION COMPARABLES EN FIN DE TROISIÈME...

La fin du collège constitue aujourd'hui une étape cruciale dans le cursus scolaire puisqu'elle est devenue le premier palier d'orientation après la sixième. Depuis le milieu des années 70, le choix entre les différentes voies fait l'objet d'une procédure qui institue un dialogue entre la famille et le conseil de classe. Ce sont d'abord les familles qui expriment des vœux d'orientation. Après avoir eu connaissance de ces derniers, le conseil de classe formule à son tour des propositions d'orientation. S'il y a accord, la proposition du conseil de classe, devient la décision d'orientation. En cas de désaccord, les familles peuvent demander un entretien avec le chef d'établissement et faire appel auprès d'une commission qui statue en dernier recours. L'effet pervers inhérent à ce dispositif a été souvent mis en évidence : le conseil de classe tranche plus sur l'adéquation entre le choix de la famille et les capacités de l'élève qu'il ne recherche l'orientation la plus adaptée aux performances scolaires du jeune. Un élève dont la famille exprimerait une orientation peu ambitieuse, qui se situerait en deçà de ses capacités, risque de voir cette forme « d'auto-sélection » scolaire entérinée par le conseil de classe.

Dans le cadre de cette procédure, les filles et les garçons expriment, en fin de

TABLEAU I – Vœux d’orientation des garçons et des filles en fin de troisième générale (en %)

Moyenne des notes au contrôle continu du brevet	Garçons				Filles			
	2 ^{de} générale et techno.	BEP	CAP	Redoublement	2 ^{de} générale et techno.	BEP	CAP	Redoublement
Moins de 9 sur 20	22,7	59,6	11,2	6,4	24,8	61,0	8,9	5,3
Entre 9 et 13	77,0	19,6	2,4	1,1	77,6	19,3	2,1	1,0
Plus de 13 sur 20	98,6	0,9	0,4	0,1	98,4	1,4	0,1	0,1
Ensemble	67,9	25,8	4,2	2,2	75,0	20,9	2,7	1,4

Lecture : quand ils ont obtenu moins de 9 sur 20 au contrôle continu du brevet des collèges, 22,7 % des garçons parvenus en troisième générale formulent un vœu d’orientation en seconde générale et technologique.

Source : panel d’élèves du second degré recruté en 1995, enquête sur l’orientation en fin de troisième.

troisième générale, des vœux qui apparaissent aujourd’hui très proches. Globalement, une certaine divergence apparaît entre les deux catégories d’élèves. 75 % des filles contre seulement 68 % des garçons souhaitent une orientation en seconde générale et technologique. À l’inverse, les garçons sont plus nombreux à demander une seconde professionnelle ou à vouloir s’engager dans la préparation d’un CAP. Mais ce décalage s’explique par des différences de réussite scolaire. Lorsqu’on observe les vœux d’orientation des garçons et des filles à la lumière des notes obtenues au contrôle continu du brevet (1), on est frappé par la grande convergence des comportements (tableau I). Le choix d’orientation dépend d’abord du degré de réussite scolaire. À 13 ou plus de moyenne, la quasi-totalité des garçons et des filles choisissent la seconde générale ou technologique ; ils sont encore un peu plus des trois quarts à formuler un tel vœu si leur note de contrôle continu se situe entre 9 et 13 ; en revanche, le choix de cette orientation devient de part et d’autre très minoritaire en cas de note moyenne inférieure à 9, puisque, dans une telle situation, seulement 25 % des filles et 23 % des garçons demandent une seconde générale ou technologique. Le choix d’un BEP devient alors largement majoritaire, sans qu’aucune divergence de comportement n’apparaisse entre garçons et filles : 60 % des collégiens et 61 % des collégiennes demandent une telle orientation. Ce premier résultat est confirmé quand l’orientation en fin de troisième générale est analysée à travers un modèle de régression logistique prenant en compte les différentes caractéristiques individuelles des élèves. À situations sociale et scolaire comparables, aucune différence significative n’est mise en évidence. Les étapes ultérieures de la

procédure d’orientation apportent peu de changement. L’institution scolaire assoit ses décisions sur la demande des familles, mais en l’ajustant à la valeur scolaire de l’élève sans que les demandes des garçons et des filles fassent l’objet d’un traitement particulier.

... MAIS, EN BEP, LES FILLES CHOISSENT MASSIVEMENT DES SPÉCIALITÉS TERTIAIRES

En revanche, quand ils ont été orientés dans le second cycle professionnel, les collégiens et les collégiennes ne font pas les mêmes choix de spécialité. La concentration des filles dans les services est très forte puisque 88 % d’entre elles choisissent une spécialité relevant de ces domaines (tableau II). Quatre spécialités regroupent à elles seules les trois quarts des lycéennes de seconde professionnelle : secrétariat-bureautique, spécialités plurivalentes sanitaires et sociales, commerce-vente, comptabilité-gestion. Par ailleurs, quand elles s’orientent dans les domaines de la production, les filles font encore des choix très sexués puisque les spécialités les plus fréquentes sont l’habillement, le soin aux animaux et l’agroalimentaire. Les filles

qui transgressent cette forte sexualisation des spécialités professionnelles constituent l’exception.

Le regroupement des garçons dans les domaines de la production est à peine moins prononcé. 77 % d’entre eux ont choisi une spécialité appartenant à ce domaine, avec une préférence marquée pour le secteur de la mécanique, de l’électricité et de l’électronique qui accueille à lui seul près d’un lycéen de seconde professionnelle sur deux. Quand ils ont choisi de préparer un métier du secteur tertiaire, les trois quarts des garçons se concentrent dans un nombre restreint de spécialités : comptabilité-gestion, commerce-vente et secrétariat-bureautique.

Ce caractère très sexué du choix de la spécialité de BEP n’est pas sans conséquences. La concentration des filles dans les spécialités des domaines des services pénalise leur insertion sur le marché du travail et explique – au moins pour une part – les disparités professionnelles existant entre hommes et femmes. Le secteur tertiaire offre en effet des débouchés plus incertains que le secteur secondaire. Les emplois sont plus précaires et les qualifications acquises en formation initiale moins reconnues, ce qui débouche souvent sur des situations de surqualification par rapport à l’emploi exercé.

MOINDRE ORIENTATION DES FILLES EN PREMIÈRE SCIENTIFIQUE QUELS QUE SOIENT LE MILIEU SOCIAL ET LE DEGRÉ DE RÉUSSITE SCOLAIRE

La fin de seconde générale et technologique constitue à nouveau un palier

TABLEAU II – Choix de spécialité professionnelle à l’entrée en BEP

Spécialité professionnelle choisie en fin de troisième en cas de décision d’orientation en BEP	Filles	Garçons
Domaines de la production	12,2	77,4
Spécialités pluritechnologiques de production	0,1	1,0
Agriculture, pêches, forêt et espaces verts	4,0	9,3
Transformations	2,1	8,0
Génie civil, construction, bois	0,7	9,5
Matériaux souples	4,0	0,2
Mécanique, électricité, électronique	1,3	49,4
Domaines des services	87,8	22,6
Échanges et gestion	28,6	14,1
Communication et information	25,1	1,7
Services aux personnes	32,0	5,9
Services à la collectivité	2,1	0,9
Ensemble	100,0	100,0

Lecture : quand ils ont été orientés en fin de troisième en BEP, 12,2 % des filles et 77,4 % choisissent une spécialité professionnelle appartenant aux domaines de la production.

Source : panel d’élèves du second degré recruté en 1995, Enquête sur l’orientation en fin de troisième.

1. Il s’agit des seules notes de français, mathématiques et première langue vivante,

d'orientation important. C'est en effet à ce moment du cursus scolaire que les lycéens doivent choisir la section de première qui va déterminer le type de baccalauréat préparé. En fin de seconde générale (2), les filles et les garçons formulent des vœux d'orientation sensiblement différents. Près de la moitié des seconds mais à peine plus du quart des premières demandent à gagner une première S. Un décalage inverse s'observe pour la première L. 27 % des filles contre seulement 10 % des garçons souhaitent obtenir une telle orientation.

Le choix de la première S est très emblématique de la situation paradoxale des filles face à l'orientation. Leur meilleure réussite par rapport aux garçons devrait les conduire à s'engager plus fréquemment vers cette filière. Or, on assiste à la situation contraire. La plus faible demande d'orientation des filles vers cette section est un phénomène général, qui traverse à la fois les différences de milieu social et les hiérarchies scolaires. Quelle que soit l'origine sociale, le décalage entre garçons et filles est important. Selon la catégorie socioprofessionnelle, le rapport logistique (3) varie entre 2,2 et 2,9, pour un rapport logistique moyen de 2,5 (tableau III). C'est parmi les enfants d'enseignants que la différence est la plus réduite. Elle atteint son amplitude maximum parmi les enfants d'agriculteurs et ceux d'ouvriers non qualifiés. Un constat similaire apparaît quand on prend en compte le profil scolaire des élèves au travers de l'âge d'entrée en seconde – qui reflète l'ensemble des redoublements depuis le début de la scolarité élémentaire – ou du fait d'avoir ou non redoublé au collège. Dans toutes les situations, le décalage entre les vœux d'orientation des filles et des garçons est prononcé, avec un rapport logistique jamais inférieur à 2,7. Mais les écarts liés à l'âge ou au parcours scolaire sont plus importants que ceux liés à l'origine sociale. C'est parmi les lycéens parvenus en seconde générale avec un an de

retard ou ayant redoublé une fois au collège que la disparité d'orientation est la plus forte (tableau III).

Un élément d'explication peut être avancé à partir des notes obtenues au contrôle continu du brevet par les élèves du panel 1995. Quand ils ont redoublé une fois au collège, les garçons et les filles obtiennent des résultats très proches en mathématiques : 8,8/20 pour les collégiens et 8,4/20 pour les collégiennes. Mais ces dernières bénéficient de notes proches de la moyenne en français (9,9/20) et en première langue vivante (9,5/20). En revanche, les garçons obtiennent dans les deux matières des résultats proches de ceux qui étaient les leurs en mathématiques (respectivement 8,9/20 en français et 8,7/20 en première langue vivante). En extrapolant ces observations sur les élèves du panel 1989, on peut se demander si, en cas de redoublement au collège, les filles n'ont pas d'autant plus tendance à se détourner de la première S que leurs résultats dans les matières littéraires sont proches de la moyenne et peuvent ainsi laisser espérer un niveau de réussite satisfaisant en cas d'orientation vers les filières littéraires. Mais en tout état de cause, la faible orientation des filles vers la première S semble aussi la conséquence d'une opinion ancrée très tôt dans la vision des familles. Interrogées trois ans après l'entrée en sixième sur les orientations envisagées pour leur en-

fant, 47 % d'entre elles déclarent souhaiter que leur enfant termine ses études secondaires avec un baccalauréat général. Mais parmi les parents qui envisagent un tel diplôme, le choix d'un baccalauréat scientifique fluctue déjà sensiblement selon que l'élève est un garçon ou une fille : il atteint 45 % dans le premier cas et seulement 28 % dans le second (graphique 1).

L'analyse toutes choses égales par ailleurs de l'impact des différentes caractéristiques sociales et scolaires des élèves sur le processus d'orientation en première S met à jour une triple différenciation : scolaire, sexuelle et sociale. Mais de toutes les caractéristiques sociodémographiques observées dans le modèle, c'est le sexe qui a l'impact le plus marqué sur l'expression de ce choix d'orientation. Le fait d'être une fille plutôt qu'un garçon a un impact négatif d'ampleur comparable à celui associé aux caractéristiques scolaires. Au niveau de la formulation du vœu en première S, on se trouve donc dans une situation sensiblement différente de celle qui avait pu être observée au moment de l'orientation en fin de troisième. La différence de choix d'orientation entre garçons et filles ne s'explique pas par des disparités de réussite scolaire. Au contraire, elle apparaît comme le fruit de décisions peu sensibles à la valeur scolaire ou au milieu social. Les étapes ultérieures de la procédure d'orientation ne modifient qu'à la marge cette

TABLEAU III – Le choix de la première S en fin de seconde option Sciences de la vie et de la Terre selon l'origine sociale et le profil des élèves

	Garçons	Filles	Comparaison additive	Comparaison multiplicative	Comparaison logistique
Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage					
Agriculteur	61,9	35,8	26,0	1,73	2,9
Artisan, commerçant	41,0	21,3	19,7	1,93	2,6
Cadre, chef d'entreprise	62,3	40,3	22,0	1,55	2,4
Enseignant	65,4	46,8	18,6	1,40	2,2
Profession intermédiaire	46,4	27,2	19,2	1,70	2,3
Employé	40,7	20,3	20,4	2,00	2,7
Ouvrier qualifié	35,5	19,5	16,1	1,82	2,3
ouvrier non qualifié	41,1	19,5	21,6	2,11	2,9
Inactif	33,3	15,8	17,5	2,11	2,7
Âge d'entrée en seconde générale					
14 ans	77,6	52,3	25,3	1,48	3,2
15 ans	57,0	32,0	25,0	1,78	2,8
16 ans	22,0	6,4	15,6	3,42	4,1
17 ans et plus	19,8	8,3	11,4	2,37	2,7
Parcours scolaire au collège					
Sans redoublement	56,1	31,9	24,2	1,76	2,7
Un redoublement	21,0	6,4	14,6	3,28	3,9
Ensemble	49,0	27,6	21,4	1,77	2,5

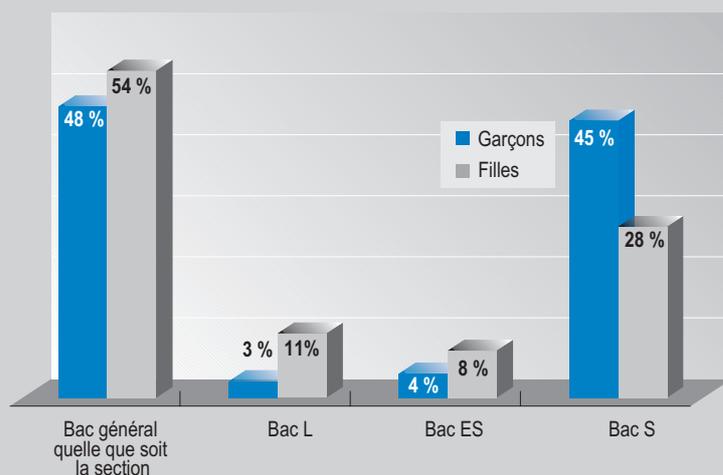
Lecture : en fin de seconde option SVT, 61,9 % des fils d'agriculteurs contre seulement 35,8 % des filles de même origine sociale expriment un vœu d'orientation en première S. La différence entre les deux proportions est de 26,1 points. Les fils d'agriculteurs choisissent la première S 1,73 fois plus souvent que les filles de même origine sociale. Le fait que les garçons choisissent la première S et pas les filles est un événement qui a 2,9 fois plus de chances de se produire que la situation contraire (les filles choisissant la première S et pas les garçons).

Source : panel d'élèves du second degré recruté en 1989, Enquête sur l'orientation en fin de seconde.

2. Il s'agit plus précisément de la seconde option Sciences de la vie et de la Terre (SVT). L'enquête sur l'orientation en fin de seconde des élèves du panel 1989 a eu lieu aux mois de juin 1994 et 1995.

3. Le rapport logistique (odds ratio) met en relation deux événements contraires. Ainsi, dans le tableau III, le rapport logistique calculé sur les enfants d'agriculteurs rapporte le cas où un fils d'agriculteur formule un vœu d'orientation en première S et pas une fille d'agriculteur, au cas contraire, la fille d'agriculteur choisit une orientation en première S et pas le fils d'agriculteur. Le rapport logistique de 2,9 signifie que le premier événement a 2,9 fois plus de chances de se produire que le second.

GRAPHIQUE 1 – Type de bac envisagé par les parents trois ans après l'entrée en sixième



situation. Comme en fin de troisième, les conseils de classe construisent d'abord leur décision d'orientation à partir du degré de compatibilité entre la valeur scolaire de l'élève et le vœu formulé par la famille. Quand cette compatibilité est établie, ils présentent rarement des propositions d'orientation alternatives à celle retenue par l'élève et ses parents.

LES PREMIÈRES STI APPARAISSENT COMME UN DOMAINE RÉSERVÉ AUX GARÇONS

Cette forte sexualisation des choix d'orientation en fin de seconde apparaît aussi parmi les élèves qui ont choisi de préparer un baccalauréat technologique. On trouve ici une situation proche de celle qui prévalait au moment du choix de la spécialité de BEP en fin de troisième : les sections du secteur secondaire ont tendance à être le domaine réservé des garçons, tandis que celles du secteur tertiaire recrutent majoritairement parmi les filles. Seule la section STL (Sciences et technologies de laboratoire) offre une certaine mixité (56 % de garçons et 44 % de filles). En revanche, les autres sections présentent une tonalité masculine ou féminine très marquée. 93 % des jeunes souhaitant être orientés en STI (Sciences et technologies industrielles) sont des garçons ; à l'opposé, respectivement 97 % et 67 % des demandes d'orientation en première SMS (Sciences médico-sociales) et STT (Sciences et technologies tertiaires) sont exprimées par des filles.

L'analyse de l'orientation en première STI ou en première STT, en utilisant le modèle explicatif mis en œuvre au

niveau de l'orientation en premières, montre que le sexe est la caractéristique qui pèse le plus sur le choix de l'une ou de l'autre section. Mais son impact est deux fois et demie plus fort pour la première STI que pour la première STT, ce que reflétaient bien les proportions présentées plus haut, avec une absence presque totale de mixité des demandes en faveur de la première STI. Les conseils de classe se trouvent donc en face de vœux d'orientation fortement sexués, présentant certaines disparités sociales, mais peu différenciés au niveau du degré de réussite scolaire. La proposition et la décision finale d'orientation sont d'abord dépendantes du vœu formulé par la famille. Mais la sélection scolaire est plus forte quand la demande d'orientation concerne la première STI. Le fait d'avoir redoublé à l'école ou au collège pèse toujours négativement sur la probabilité de recevoir une proposition d'orientation vers cette section. En revanche, les conseils de classe ne s'opposent pas au caractère très féminisé de la première STT puisque, toutes choses égales par ailleurs en matière de réussite scolaire ou de caractéristiques familiales, les filles ont beaucoup plus de chances d'obtenir une proposition d'orientation vers cette classe que les garçons. Entre la proposition et la

décision finale, la sélection scolaire qui marquait l'orientation en première STI s'assouplit, mais le déroulement de la procédure d'orientation n'a pas d'impact sur les différences de choix entre garçons et filles.

LES DISPARITÉS D'ORIENTATION APRÈS LE BAC REFLÈTENT LES DIFFÉRENCES D'ORIENTATION AU LYCÉE...

Le caractère très sexué des séries empruntées par les lycéens, qu'elles soient générales ou technologiques, a une incidence très forte sur le type d'études supérieures dans lesquelles les uns et les autres s'engagent. Après leur bac, les garçons intègrent ainsi majoritairement une filière sélective (CPGE, IUT, STS), tandis que les filles optent le plus souvent pour des études longues à l'université : les deux tiers de ceux qui s'inscrivent en DEUG ou en PCEM sont des filles (tableau IV). Ces différences d'orientation sont particulièrement marquées parmi les bacheliers généraux, alors même que les filles ont plus souvent décroché leur bac « à l'heure » : les garçons sont plus de deux fois plus nombreux que les filles à choisir une classe préparatoire ou un IUT, tandis que près de deux filles sur trois se sont inscrites en DEUG, ou en premier cycle d'études médicales ou pharmaceutiques. Mais du fait de la faible demande d'orientation des filles en première S, 37 % seulement des bachelères générales ont eu leur bac dans cette série, alors que c'est le cas de 68 % des garçons. Or, c'est celle dont les débouchés en classe préparatoire et en IUT sont les plus nombreux, tandis que la série L, choisie par 35 % des bachelères générales, ouvre principalement sur des études à l'université.

La même situation s'observe parmi les lauréats d'un baccalauréat technologique : plus de sept garçons sur dix intègrent un IUT ou surtout une STS, alors que ce n'est le cas que de la moitié des filles.

TABLEAU IV – Poursuites d'études des bacheliers généraux et technologiques selon le sexe (en %)

	Bacheliers généraux		Bacheliers technologiques		Ensemble des bacheliers	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
CPGE	19,9	9,4	1,2	0,6	13,8	6,8
DEUG-PCEM	47,1	62,9	15,4	23,7	36,6	51,2
IUT	14,6	6,6	15,3	7,9	14,9	7,0
BTS	8,3	8,9	56,0	42,7	24,0	18,9
Autres formations	8,1	10,0	5,2	14,1	7,1	11,3
Non-poursuite d'études	2,0	2,2	6,9	11,0	3,6	4,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Celles-ci entrent en plus grand nombre à l'université, et interrompent également plus souvent leurs études. Mais elles n'ont pas fait le choix des mêmes spécialités à l'entrée en première. Plus de la moitié des garçons sont titulaires d'un baccalauréat STI (sciences et technologie industrielles), pour lequel les opportunités de poursuites d'études dans les filières professionnalisées, et en particulier en IUT, sont nombreuses. À l'inverse, sept bacheliers technologiques sur dix viennent de la série STT (Sciences et technologie tertiaires), et ne trouvent pas toujours de place dans les filières courtes. Les autres ont dans leur très grande majorité choisi la série SMS (Sciences médico-sociales) ; elles ont quasiment comme seul débouché les écoles paramédicales et sociales, dont l'accès est réglementé par un concours. Ainsi, près du quart des bacheliers technologiques se retrouvent inscrites en DEUG après leur bac, souvent par défaut : plus de la moitié d'entre elles déclarent qu'elles voulaient faire autre chose.

... MAIS TRADUISENT AUSSI DES CHOIX SPÉCIFIQUES

Dans ce contexte, il est nécessaire pour mettre en évidence une éventuelle différence de comportement entre les garçons et les filles d'éliminer l'effet de leurs profils scolaires, en observant le devenir d'une sous-population homogène de bacheliers. Si on se limite ainsi aux bacheliers S ayant obtenu leur bac à 18 ans ou moins, qui constituent le groupe le plus nombreux, et dont l'éventail des orientations possibles est le plus large, de grandes disparités apparaissent : même dans ce cas, les filles intègrent deux fois moins souvent une filière sélective que les garçons.

L'orientation en classe préparatoire aux grandes écoles, filière la plus « rentable », est ainsi très discriminante : comme pour l'orientation en première S, la plus faible demande des filles est systématique, quels que soient leur origine sociale, le niveau de diplôme atteint par leurs parents, ou leurs performances scolaires (tableau V). Les résultats au bac creusent l'écart le plus important : c'est lorsqu'elles ont eu une mention AB, et surtout lorsqu'elles n'ont pas eu de mention, que le choix des filles s'éloigne

le plus de celui des garçons. L'écart est renforcé par le fait que, dans ce cas, les garçons, moins souvent admis en classe préparatoire, se reportent vers les IUT, alors que les filles sont très peu nombreuses à prendre cette voie. À l'inverse, c'est lorsque la mère a atteint un niveau de diplôme élevé, mais aussi lorsqu'à l'opposé le père n'a pas le baccalauréat, que l'écart entre garçons et filles est le plus faible. On peut émettre l'hypothèse que dans ce dernier cas, la « pression » parentale sur le choix des garçons est moins forte.

Mais les éléments d'explication à cette disparité entre les choix faits par les uns et les autres sont multiples et leur importance réciproque difficile à apprécier. Un plus grand investissement des parents sur les études de leurs fils subsiste sans doute : on l'a déjà vu à l'occasion des souhaits exprimés par les parents en matière de type de bac pour leurs enfants lorsque ceux-ci étaient au collège. Les parents prennent d'ailleurs une moins grande part dans l'information de leurs filles, qui ne sont que 26 % à s'adresser à eux pour le choix de leur orientation, contre 32 % des garçons. La différence est plus importante encore pour ce qui est des enseignants, que les filles sollicitent beaucoup moins que les garçons (26 contre 36 %) : or ils jouent un rôle important dans l'orientation en classe préparatoire, filière dont ils sont plus proches.

De fait, les filles s'informent plus souvent par elles-mêmes, dans les centres d'information, les forums ou les salons de l'orientation. Ce contexte contribue sans doute à renforcer chez certaines une tendance à se sous-évaluer ou à pratiquer une auto-sélection, à laquelle s'ajoute peut-être un moindre goût pour la compétition.

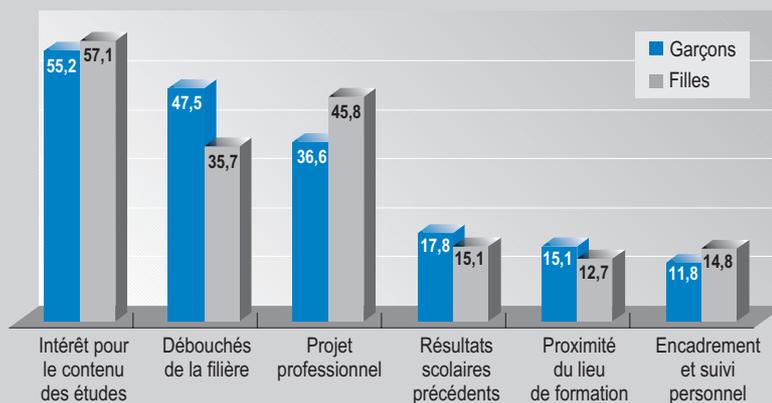
DES MOTIVATIONS DIFFÉRENTES ?

Cette affirmation mérite cependant d'être nuancée : en effet si les filles qui ont décroché un bac S à 18 ans privilégient toujours l'université, c'est une fois sur trois pour s'inscrire en premier cycle d'études médicales. Or il s'agit d'une voie ambitieuse : si l'accès à cette filière est ouvert à tous, le concours qui détermine le passage en deuxième année est d'une très grande sélectivité.

Ce choix traduit l'importance pour les filles de leur projet professionnel. Les motivations auxquelles répondent les orientations que prennent les garçons et les filles sont ainsi très significativement différentes, qu'il s'agisse des seuls bacheliers S « à l'heure », ou de l'ensemble des bacheliers (graphique 2). Tous en effet mettent en tête leur intérêt pour le contenu des études, mais les filles placent en deuxième position leur projet professionnel, tandis que les garçons privilégient la « rentabilité » de leur filière sur le marché du travail. S'ils accordent cette importance beaucoup plus grande à l'ampleur des débouchés, c'est souvent parce qu'ils ne savent pas encore précisément ce qu'ils veulent faire.

En effet, les filles ont déjà bien plus souvent un projet professionnel, et cela quelle que soit la filière qu'elles intègrent (70 % contre 55 % des garçons). Leurs projets se concentrent autour de deux pôles : la santé et le social (24 %), et l'enseignement (23 %). Si on se limite aux bacheliers S arrivés au bac à 18 ans, dont le profil scolaire est susceptible de leur ouvrir les portes les plus nombreuses, la polarisation est encore plus forte : 60 % d'entre elles souhaitent se diriger vers la médecine, les

GRAPHIQUE 2 – Principales motivations des garçons et des filles dans le choix de leur orientation (en %)



Les vœux des familles et les décisions des conseils de classe dans le secteur public en juin 2000

Chaque année, la Direction de l'enseignement scolaire (DESCO) observe le fonctionnement de l'orientation en fin de troisième et de seconde dans les collèges et les lycées. Ces données permettent de disposer d'une photographie récente du comportement des familles et des conseils de classe. Mais elles ne portent que sur les seuls établissements du secteur public et la dernière observation date de juin 2000. Les données présentées ici ne peuvent donc être directe-

ment comparées avec celles issues des panels 1989 et 1995 qui concernent des élèves scolarisés à la fois dans le secteur public et le secteur privé et observés à des dates différentes. Les méthodes d'analyse sont aussi différentes puisque l'information recueillie dans les panels permet de prendre en compte les différences de niveau scolaire et d'origine sociale.

En fin de troisième générale : le choix entre études longues et études courtes

Deux tiers des demandes d'orientation en fin de troisième générale portent sur la poursuite d'études en second cycle général et technologique, et un peu plus d'un quart sur la seconde professionnelle). Les filles souhaitent davantage que les garçons une orientation vers des études plus longues et privilégient ainsi la voie générale et technologique (70 %, contre 63 % des garçons), tandis que la demande vers la seconde professionnelle et vers l'apprentissage est plus forte pour les garçons. Les demandes de redoublement sont rares (3 % pour les garçons comme pour les filles).

Les décisions du conseil de classe confirment globalement les demandes des familles, mais elles s'en écartent un peu, avec des ajustements plus ou moins importants. Ainsi, la proportion de décisions de redoublement est plus élevée (6 %). Les décisions d'orientation en

seconde générale et technologique sont prises pour 61 % des élèves (57 % pour les garçons, 64 % pour les filles). Les décisions d'orientation vers la seconde professionnelle sont plus nombreuses que les demandes.

Il y a peu de différences entre garçons et filles en ce qui concerne le taux apparent de satisfaction des demandes (rapport entre le nombre de demandes et le nombre de décisions). Ainsi, pour 100 demandes de passage en seconde générale et technologique, le nombre de demandes acceptées est de 91 pour les garçons et de 92 pour les filles. Il n'y a que pour l'orientation en CAP que ce taux est assez distinct selon le sexe (128 pour les garçons et 116 pour les filles, sur 100 demandes). On peut donc considérer que la façon dont l'institution scolaire modifie les demandes exprimées se fait de façon assez égale selon le sexe des élèves.

Après la seconde générale et technologique : le choix entre études littéraires et scientifiques

En fin de seconde générale et technologique, les demandes pour les garçons et pour les filles sont assez différentes. Les demandes de passage en première générale sont plus nombreuses pour les filles (66 % contre 58 %), mais dans cette voie les choix des séries diffèrent fortement selon le sexe. La demande pour la série économique et sociale (ES) est plus forte pour les filles que pour les garçons. Mais c'est pour la série littéraire (L) que l'écart est le plus fort (18 % des filles et seulement 5 % des garçons), ainsi qu'en série scientifique (S), en sens inverse (25 % des filles, 38 % des garçons). Cependant, l'écart tend à se réduire, puisque la demande des filles pour la série S a progressé de 0,9 point par rapport à l'année 1999, celle des garçons restant stable.

Les filles demandent moins que les garçons la voie technologique (25 % contre 32 %). L'écart s'accroît même légèrement depuis l'année précédente. La série Sciences et technologies tertiaires (STT) est la plus souvent choisie par les filles (18 %) alors que les garçons souhaitent en priorité la série Sciences et technologies industrielles (STI) (17 %). La série Sciences médico-sociales (SMS), est presque exclusivement demandée par des filles, tandis que la série Sciences et technologies de laboratoire (STL) intéresse autant les garçons que les filles.

Les décisions des conseils de classe ne réduisent que légèrement les différences entre garçons et des filles, sauf en ce qui concerne les redoublements, pour lesquelles les décisions sont bien supérieures aux demandes, particulièrement pour les garçons. L'orientation en première générale concerne plus de la moitié des filles (57 %) et un peu moins d'un garçon sur deux. Mais au sein des séries générales, l'écart reste grand, avec une orientation en série S près de 9 fois plus fréquente qu'en L pour les garçons contre 1,5 fois plus pour les filles. 28 % des garçons et 23 % des filles passent en première technologique. En pratique, le choix des séries pour les filles qui vont en première technologique est plus limité que pour les garçons, puisque les trois quarts d'entre elles sont orientées en série STT (et seulement 40 % des garçons).

Le taux de satisfaction des demandes vers la première générale est un peu plus élevé pour les filles (86 %) que pour les garçons (83 %). Ce résultat vaut pour les trois séries générales, et en particulier la série L (87 % contre 80 %) et, dans une moindre mesure, pour la série S (90 % contre 85 %). Il en est de même pour l'orientation dans les différentes séries technologiques, alors qu'à l'inverse, la réorientation vers la seconde professionnelle et le CAP est un peu plus marquée pour les garçons que pour les filles.

TABLEAU V – Le choix d'une orientation en CPGE par les bacheliers S « à l'heure »

	Garçons	Filles	Comparaison additive	Comparaison multiplicative	Comparaison logistique
Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage					
Cadres, profession intellectuelle supérieure	50,2	30,2	20,0	1,7	2,3
Profession intermédiaire	33,6	19,7	13,9	1,7	2,1
Ouvriers	19,1	8,9	10,2	2,1	2,4
Diplôme du père					
Pas de baccalauréat	23,6	15,3	8,3	1,5	1,7
Baccalauréat ou diplôme bac + 2	34,9	17,1	17,8	2,0	2,6
Diplôme bac + 3 ou plus	54,6	32,4	22,2	1,7	2,5
Diplôme de la mère					
Pas de baccalauréat	27,1	13,7	13,4	2,0	2,3
Baccalauréat ou diplôme bac + 2	39,3	22,1	17,2	1,8	2,3
Diplôme bac + 3 ou plus	49,0	34,6	14,4	1,4	1,8
Mention au bac					
Pas de mention	16,0	5,4	10,6	3,0	3,3
Mention AB	48,1	23,7	24,4	2,0	3,0
Mention B ou TB	69,7	52,0	17,7	1,3	2,1

professions paramédicales et sociales, et l'enseignement, soit deux fois plus que de garçons présentant les mêmes caractéristiques. En revanche, elles évoquent rarement

le métier d'ingénieur (8 %), cité par 28 % des garçons. Il est diffi-

cile de savoir si la persistance de tels modèles traditionnels correspond plus à un manque de connaissance réelle des métiers, à un faible attrait pour des univers plus traditionnellement masculins ou à un authentique souci de privilégier la relation avec les autres et de faire un travail « utile ». Il est vraisemblable également

que les filles intègrent très tôt le fait qu'elles devront mener de front leur vie professionnelle et leurs responsabilités familiales.

Jean-Paul CAILLE, DPD C1,
Sylvie LEMAIRE, DPD C2 et
Marie-Claude VROLANT, DESCO B1



Direction
de la programmation
et du développement

Directeur de la publication
Jean-Richard CYTERMANN
Rédactrice en chef
Francine LE NEVEU
Maquette et impression
DPD édition & diffusion

SERVICE VENTE
DPD, édition & diffusion
58 bd du Lycée, 92170 VANVES

ABONNEMENT ANNUEL
France : **42,69 euros (280 F)**
Étranger : **45,73 euros (300 F)**